



Extrait
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 16 décembre 2025 à 19 h 30
Convocation du 11 décembre 2025
Sous la présidence de M. DERUDDER Germain, Maire

Nombre de conseillers :

En exercice.....23
Présents20
Procurations..... 3
Absent0

Membres présents : Mmes et MM. NEUMAYER Laurence, FROEHLINGER Didier, BOURGUIGNON Magali, SOTGIU Mario, MULLER Christiane, LOMBARDI Mario, ZUSCHROTT Franz, SCHIFFER Isabelle, MARGHERITA Michel, , PACIELLO Virginie, WEBER Jean-Marc, BOSLE Emilie, DIEUDONNE Myriam, BACH/HUART Christelle, SCHLUPP Loïc, DANN Daniel, THILLEMENT Céline, KIEFFER Annick et GIGLIA Emmanuel.

Membres absents excusés : KOMAC Geoffroy (Procuration Emilie BOSLE), SCHAEFFER Yves (Procuration Laurence NEUMAYER), SPINDLER Annette (Procuration Mario SOTGIU)

Membres absents : /

Mme ADAM Nathalie, Secrétaire Générale de Mairie est nommée secrétaire de séance

POINT N°2 – Modification du tableau des effectifs – Suppression de postes
DE2025_12_16_02

M. le Maire donne la parole à Mme Laurence NEUMAYER, Adjointe en charge des Ressources Humaines

Afin d'assurer une gestion rigoureuse et conforme des effectifs communaux, il est proposé de procéder à une mise à jour du tableau des effectifs.

Cette modification consiste à ajuster et supprimer certains postes devenus sans objet et vise à rendre le tableau des effectifs plus lisible et en adéquation avec l'organisation réelle de la collectivité, sans impact sur les agents en poste.

Voici le tableau mis à jour : **OETTING - TABLEAU DES EFFECTIFS**
au 1^{er} janvier 2026

FILIERE ADMINISTRATIVE				
CADRE D'EMPLOI	GRADE	DUREE HEBDO.	Effectif	
			Nb d'emplois	Nb d'emplois occupés
Attaché territorial	Attaché	35 h 00	1	0,8
Rédacteurs territoriaux	Rédacteur	35 h 00	1	0
Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{re} classe	35 h 00	1	1
Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	35 h 00	2	2
	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	28 h 00	1	1
	Adjoint administratif territorial	35 h 00	2	0
	Adjoint administratif territorial	28 h 00	1	0

FILIERE TECHNIQUE

CADRE D'EMPLOI	GRADE	DUREE HEBDO.	Effectif	
			Nb d'emplois	Nb d'emplois occupés
Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	35 h 00	1	1
	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	28 h 00	1	1
	Adjoint technique territorial	35 h 00	5	4
	Adjoint technique territorial	30 h 00	1	1
	Adjoint technique territorial	28 h 00	2	1

FILIERE MEDICO-SOCIALE

CADRE D'EMPLOI	GRADE	DUREE HEBDO.	Effectif	
			Nb d'emplois	Nb d'emplois occupés
Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	30 h 00	1	0
	Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	28 h 00	1	1

	Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	30 h 00	1	0
	Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	28 h 00	1	0
	Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	24 h 00	1	1

FILIERE ANIMATION

CADRE D'EMPLOI	GRADE	DUREE HEBDO.	Effectif	
			Nb d'emplois	Nb d'emplois occupés
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal	16 h	1	0
	Adjoint d'animation	16 h	1	1

FILIERE POLICE

CADRE D'EMPLOI	GRADE	DUREE HEBDO.	Effectif	
			Nb d'emplois	Nb d'emplois occupés
Gardes Champêtres Territoriaux	Garde champêtre chef (C2)	35 h	1	1

VU le Code Général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-29

VU le Code Général de la fonction publique, et notamment son article L313-1, relatif à la création et à la suppression des emplois par délibération de l'organe délibérant,

VU le tableau des effectifs de la commune,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 12 décembre 2025

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs
l'organisation réelle des services,

Le Conseil Municipal,
Vu l'exposé du Maire ;
Après en avoir délibéré ;

Décide à l'unanimité

- **DE MODIFIER** le tableau des effectifs communaux par la suppression de postes devenus sans objet.
- **DE DIRE** que ces suppressions n'entraînent aucune suppression d'emploi occupé ni aucune conséquence sur la situation des agents en fonction.
- **D'AUTORISER** le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Oeting, le 17 décembre 2025

La Secrétaire de séance, Mme Nathalie ADAM



Le Maire, Germain DERUDDER



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.